

« Je me rends malade » : maman d'enfants autistes, Claire vit sa « pire expérience » avec la MDPH 76

À bout, une maman de deux enfants *autistes* est en difficulté à cause des longs délais de traitement des dossiers de *la maison du handicap de la Seine-Maritime*. Elle témoigne.



Armand (à gauche) et son petit frère Thibault (à droite), sont tous deux autistes. Depuis plusieurs années, leur mère Claire Cuisy galère avec les longs délais de traitement des dossiers de la Maison du handicap de Seine-Maritime (MDPH) pour rembourser leurs soins.

C'est une nouvelle galère dont *Claire* se serait bien passé. Cette mère de famille de deux enfants *autistes* enchaîne les mésaventures avec *la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) de Seine-Maritime*. Une administration qui attise régulièrement *la* colère des bénéficiaires à cause de ses longs délais de traitement. Pour *Claire*, c'est le dossier de

son plus jeune fils, Thibault, qui coince. Et elle craint d'attendre encore un moment avant d'obtenir une réponse...

Sa « *pire expérience* » avec la MDPH

Pourtant, *la MDPH* tente de redresser *la* barre depuis plusieurs mois. Et le nombre de dossiers en attente a sensiblement baissé: « Nous avons environ 35 000 dossiers en attente il y a un an, rappelle Florence Thibaudeau-Rainot, vice-présidente du Département de *la Seine-Maritime* en charge des Solidarités humaines. Aujourd'hui, nous en sommes à moins de 20 000. Notre objectif est d'atteindre les 15 000 avant *la* fin de l'année. »

[«Le handicap c'est transversal»: pourquoi l'accessibilité au Havre est-elle si difficile?](#)

Mais *Claire* assure vivre sa « *pire expérience* » avec cette administration qu'elle côtoie depuis plus de six ans. Les améliorations promises? Elle n'en voit pas *la* couleur.

Pour s'occuper de ses deux enfants *autistes*, elle a quitté son travail pour devenir aidante. « C'était ça ou le burn out », explique-t-elle. Le handicap de ses deux enfants l'oblige quotidiennement à les emmener à leurs différents rendez-vous médicaux en plein milieu de *la* journée, à venir les chercher plus tôt à l'école, etc.

« Ils ont oublié trois devis, c'est le pompon ! »

Déjà, le traitement de son dossier a une fois encore largement dépassé le délai légal de quatre mois. Pour une demande d'aides financières formulée en janvier 2024, son dossier est passé en commission en décembre. Soit 11 mois d'attente.

Mais *la* décision rendue par *la* maison du handicap en fin d'année n'est pas complète, d'après *Claire*: « Ils ont oublié trois devis, c'est le pompon ! » Il s'agit de documents qu'elle a transmis après le dépôt de son dossier en janvier, « parce que *la* situation de mon fils a évolué entre-temps », précise-t-elle.

Il est tout à fait possible de transmettre des pièces supplémentaires pour un dossier tant que ce dernier n'est pas passé en commission. Or, au moins un devis a bel et bien été oublié, reconnaît Florence Thibaudeau-Rainot, *la* vice-présidente du Département qui administre *la MDPH*.

Un dossier toujours en attente

Dans le cas où les bénéficiaires souhaitent contester *la* décision, ils peuvent faire un RAPO (recours administratif préalable obligatoire) dans les deux mois. Autrement dit, ils peuvent faire appel de *la* décision rendue.

C'est ce que *Claire* fait au début du mois de février 2025. Remontée, *la* mère de famille adresse un mail salé à *la* MDPH pour demander une réponse rapide car «l'erreur leur incombe». Mais là, on lui aurait annoncé que le temps d'examen de cet appel risquait de prendre presque autant de temps que le dossier initial.

En ce mois d'août 2025, le dossier de son fils n'a toujours pas été réévalué en commission.

La famille en difficulté financière

Claire arrive à saturation. La rentrée de Thibault en CM2 arrive à grands pas. «C'est une année importante pour lui, se désole sa mère. La dernière avant d'entrer au collège...» Et à cause des délais d'attente interminables, *la* famille peine à joindre les deux bouts.

Tous les frais des spécialistes que consultent les deux enfants *autistes* sont avancés par *la* famille. Comme *Claire* ne travaille plus, seul le salaire de son mari leur assure une ressource financière stable, dans l'attente des aides de *la* MDPH. Mais ça ne suffit pas à tout couvrir.

J'arrive à un point où je dois choisir entre les rendez-vous chez des spécialistes et payer les factures.

Claire Cuisy - Maman de deux enfants autistes

Par exemple, le couple a constamment une facture d'électricité en retard. Il en va de même pour leur loyer qu'ils peinent souvent à payer dans les temps, tant les frais pour le bien-être de leurs enfants s'accumulent.

La MDPH reconnaît un oubli

Du côté du Département, on admet qu'un «devis n'a pas été pris en compte ainsi que d'autres éléments». Mais selon les remontées que Florence Thibaudeau-Rainot a pu obtenir des services de *la* MDPH, il manque aussi des «bilans» au dossier du fils de *Claire*.

Des documents indispensables, selon *la* vice-présidente du Département, pour comprendre quels soins prodiguent chaque spécialiste. «Car malheureusement, on ne peut pas financer plusieurs spécialistes qui font *la* même chose.»

Toutefois, même si le temps d'attente a encore été long, elle indique que le dossier du jeune autiste repassera devant *la* commission à *la* mi-septembre 2025.

Pourquoi le temps de traitement des dossiers *MDPH* est toujours long ?

Selon *la* vice-présidente du Département Florence Thibaudeau-Rainot, des délais toujours trop longs peuvent encore être observés à *la* *MDPH* : "C'est toujours plus fragile avec les dossiers d'enfants car nous manquons de postes d'enseignants." Afin de rendre des décisions, les dossiers doivent être examinés par des enseignants spécialisés. "Nous n'arrivons pas à en recruter suffisamment", justifie l'élue. De plus, *la* *MDPH* de [Seine-Maritime](#) travaille avec "trois logiciels [de traitement des dossiers, NDLR] différents et qui ne se parlent pas entre eux", pointe *la* vice-présidente. Un autre problème qui peut donner lieu à des erreurs ou des oublis (comme dans le cas de *Claire*), même quand les bénéficiaires font le nécessaire. Sur ce point, les représentants de *la* *MDPH* de le [Seine-Maritime](#) avaient alerté *la* ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, Charlotte Parmentier-Lecocq, lors de sa venue en mars 2025.

Grâce au recrutement d'une trentaine d'agents il y a quelques mois, le retard de *la* *MDPH* 76 se résorbe petit à petit. Mais les difficultés dénoncées depuis plusieurs années sont encore là.

Claire, pour sa part, est à bout : « Quand j'ai appris que j'allais devoir encore attendre plusieurs mois avant une réponse, je me suis effondrée en larmes. » Elle constate : « Je me rends malade pour assurer un avenir à mes enfants. Il y a eu une erreur de leur part [*la* *MDPH*] et c'est à nous de payer les pots cassés. »